

Janvier
2015

L'info Montaulinoise

Journal municipal d'information



Ça bouge
à Montaulin



La parole
aux écoles



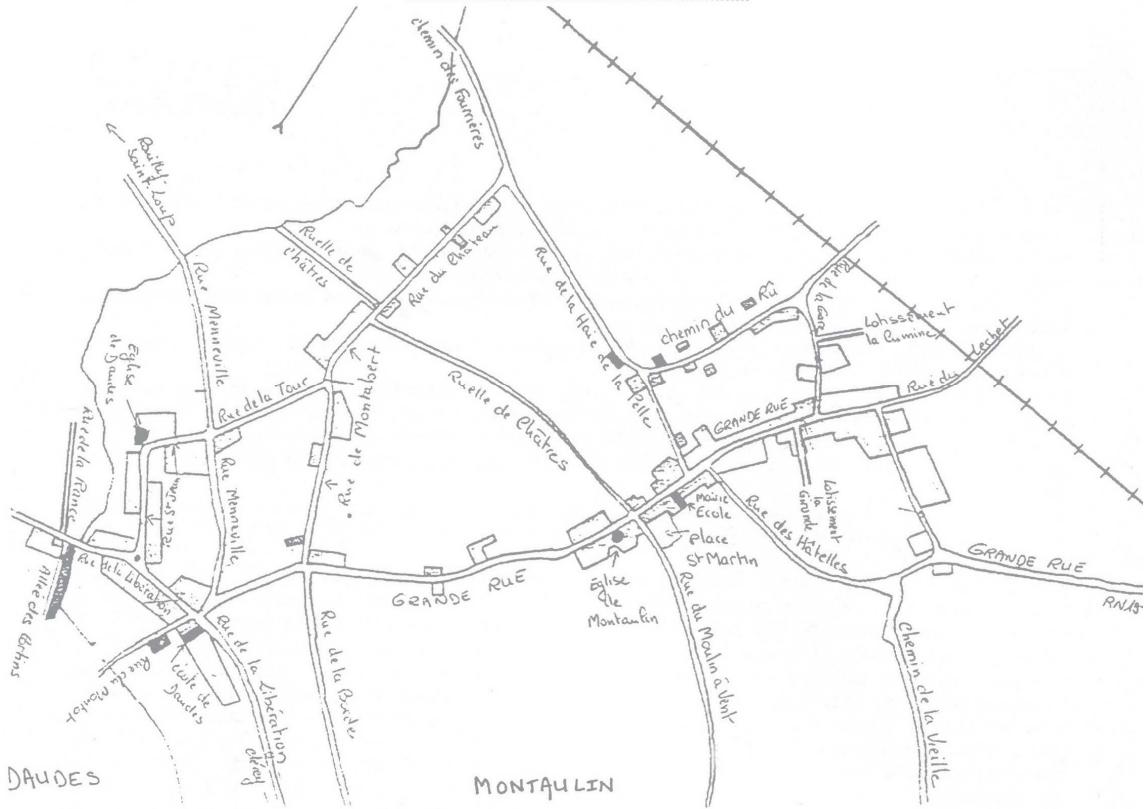
Travaux
réalisés



Sommaire

Mot du Maire	3
Infos pratiques	4 à 7
<i>Services médicaux</i>	5
<i>Services d'urgence</i>	7
Démarches administratives	8
Bus	9
SIVOS	10
La parole aux écoles	11
Ça bouge à Montaulin	12
Calendrier	14
Travaux réalisés (SNPA)	14
État Civil	15
D'hier et d'aujourd'hui	16

Le Plan de MONTAULIN



Directeur de la publication : Philippe Schmitt, Maire.

Conception et réalisation : S.Bodnar, M. Chrétien, D.Collignon, J. Cocaign, M.L. Hingant, A. Kesler, S. Landréat, H. Mouton-Simonet, A. Legros, C. Legros .
Crédit photos : D.Collignon, S. Didier, H. Faillenot, C. Legros, I. Marty, P. Schmitt, J. Simonet, E. Zwahlen.

Impression : Les imprimeries Paton - Groupe Morault - 10120 Saint-André-les-Vergers - Tél. : 03 25 78 34 49

Impression : Les imprimeries Paton - Groupe Moradit - 10120 Saint-André-les-Vergers - Tel. : 03 25 78 54 49



Philippe Schmitt

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Voici, après une longue interruption, votre nouveau bulletin communal qui vise notamment à vous apporter des renseignements pratiques dans votre vie quotidienne.

En début d'année 2014, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Depuis, elle travaille au quotidien pour le bien de notre localité. Une partie de ses membres ainsi que 2 personnes extérieures au Conseil se sont investies pour travailler sur ce numéro. Je les remercie vivement pour leur implication.

Je souhaiterais profiter de cette occasion pour effectuer un petit rappel des réalisations effectuées au cours du mandat précédent.

En 1999, un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) a été créé par les communes de Montaulin, Rouilly-Saint-Loup et Ruvigny sous l'impulsion de leurs maires de l'époque. Depuis ce jour, ce RPI s'est structuré dans le cadre d'un SIVOS : en 2010, un superbe bâtiment a été réalisé. Dédié à la cantine, la garderie et au centre de loisirs pendant les vacances, il peut accueillir les enfants de nos 3 villages.

Je voudrais souligner ici les moyens mis en œuvre, qu'ils soient matériels, financiers ou bien humains, pour garder nos écoles au sein de nos villages et je puis vous assurer que faire face à une administration toujours plus compliquée relève tout simplement du défi.

Tout récemment, un groupement scolaire a vu le jour derrière la mairie, en remplacement

des classes vétustes de Daudes et du préfabriqué de Montaulin.

Par ailleurs, la commune s'est équipée d'un bâtiment technique derrière l'église de Montaulin. Des travaux de réhabilitation de l'église de Daudes et du lavoir ont été réalisés avec le soutien de l'association SNPA. Les routes communales et la place du village ont été rénovées en 2009.

Concernant la fiscalité locale, sujet toujours délicat à traiter, je veux vous informer que, depuis ces 4 dernières années, les taux communaux n'ont pas augmenté contrairement aux taux des autres collectivités territoriales (le Département, la Région) et de l'Etat.

Et, pour accentuer les difficultés de chacun, de nouvelles réformes viennent régulièrement compliquer l'exercice de nos missions. Certes, des réformes il en faut, mais le rythme auquel elles nous sont imposées représente finalement un véritable frein à l'action publique dans un contexte budgétaire contraint.

Je puis vous assurer qu'il devient par conséquent difficile de travailler sereinement ou de faire des projets d'avenir dans ces conditions.

Soyez cependant assurés que la municipalité investit toute l'énergie nécessaire à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Montaulinoises et Montaulinois, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et je vous présente, de la part du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour 2015 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.



En haut de gauche à droite : D. Collignon, R. Marty, S. Landréat (2^e adjointe), J. Cocaign, P. Schmitt (maire), S. Langet, F. Gérard (1^{er} adjoint), A. Packo

En bas de gauche à droite : M. Chrétien, A. Legros, M.L. Hingant (3^e adjointe), S. Bodnar, C. Rauch-Allard, A. Kesler, C. Gotorbe

Infos pratiques

Commune de Montaulin

806 habitants
Montaulinois, Montaulinoises
Code postal : 10270

Maire :

■ **M. SCHMITT Philippe :**

06 21 41 35 93

Adjoints :

■ **M. GERARD Fabrice :**

07 61 28 19 41

■ **M^{me} LANDREAT Stéphanie :**

06 71 83 49 89

■ **M^{me} HINGANT Marie-Luce :**

06 22 96 26 36

Mairie :

94 Grande Rue
10270 MONTAULIN
03 25 41 24 94
Fax : 03 25 41 42 72
E-mail : montaulin@wanadoo.fr

Secrétariat :

■ **M^{me} DAVENE Christine**

Lundi : de 13h30 à 16h30
Mercredi : de 9h à 12h
Samedi : de 8h45 à 11h45

Agents communaux :

M^{me} CLOQUEMIN Corinne
M. DAUPHIN Christophe
M. MARTY Gérard
M^{me} RENARD Catherine

Trésorerie

14 rue Louis Genevois
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 41 20 43

Comptable du Trésor :

■ **M. MARQUE Vincent**

Lundi, mardi, jeudi
De 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Agence postale communale

Bâtiment situé dans la cour de la Mairie

94 Grande Rue
10270 MONTAULIN
03 25 41 24 80

Responsable :

■ **M^{me} CLOQUEMIN Corinne**

Du lundi au vendredi : de 17h à 19h

Conciliateur de justice

■ **M. MAUFFROY Hubert**

Mairie de Lusigny-sur-Barse
03 25 41 20 01
Sur rendez vous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 10h à 12h.

■ **Permanence d'information et d'orientation juridique du CDAD10**

S'adresser en Mairie de Montaulin pour obtenir un rendez vous.
Permanence en Mairie tous les 2 mois.

Culte

Ensemble paroissial de Lusigny-sur-Barse

03 25 41 20 98
A Montaulin, relais village :

■ **M^{me} HÉDOIN Chantal**

■ **M^{me} HENRY Yvonne**

■ **M. SIMONET Jean**

Ecole et péri-scolaire

R.P.I

(Regroupement Pédagogique Intercommunal de Montaulin, Rouilly-Saint-Loup et Ruvigny)

■ **Ecole de Montaulin**

94 Grande Rue
10270 MONTAULIN
03 25 41 54 30

Maternelle / Primaire

GS/CP, CP/CE1 et CM1/CM2

■ **Ecole de Rouilly -Saint-Loup**

19 rue de l'Ecole
10800 ROUILLY-SAINT-LOUP
03 25 41 59 67

Primaire

CE1/CE2 et CE2/CM1

■ **Ecole de Ruvigny**

1 Grande Rue
10410 RUVIGNY
03 25 80 76 38

Maternelle

PS/MS et MS/GS

■ **SIVOS**

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

4 impasse du Bois
10410 Ruvigny
03 25 40 25 71
mail : sivos10410@orange.fr



Services médicaux

Médecins

■ DEGLAIRE Jacques

28 rue de la République
10390 VERRIERES
03 25 41 97 22

■ BETOUX Frédéric

■ BERTRAND-PASQUIER Christine

Cabinet médical des Ouches
10 rue du Maréchal Foch
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 41 20 27

■ RICHER Olivier

56 rue de la Vallée de la Seine
10390 CLEREY
03 25 46 00 12

Dentistes

■ DZIURA Stanislas

1 rue des Abeilles
10390 VERRIERES
03 25 41 75 82

■ DUTITRE Nicolas

■ HONNET-DUTITRE Emilie
3 impasse du Stade
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 42 32 16
09 67 35 32 16

Infirmières

■ GENNEVOIS Micheline

28 rue Vallée de la Seine
10390 CLEREY
03 25 46 01 86

■ MARIN Angélique

1 rue des Abeilles
10390 VERRIERES
06 13 02 47 16

■ BOULARD Laurence

10390 VERRIERES
1 rue des Abeilles
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
10 rue Georges Clémenceau
06 13 02 47 16 / 03 25 41 29 26

■ AMEDEE-GANNE Sophie

10 rue Georges Clémenceau
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 41 29 26
06 13 02 47 16

■ WITZER Stéphanie

06 79 50 83 50

et

■ ROYER Céline

3 impasse du Stade
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
06 30 90 97 69
09 77 52 22 46
03 25 73 88 57

Kinésithérapeutes

■ FOURNET Gaëlle

1 Rue des Abeilles
10390 VERRIERES
03 25 41 77 19

■ GERARD Audrey

■ PREVOST GAUTHIER Elodie
47 Rue du Capitaine Côte
10270 COURTERANGES
03 25 41 26 22

■ GERARD Audrey

■ PREVOST Elodie

10 Rue Georges Clemenceau
10270 LUSIGNY SUR BARSE
03 25 41 26 22

Ostéopathes

■ GODFRIN Hervé

■ MONCHECOURT Juliette

3 impasse du Stade
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 40 61 16
06 74 39 80 68

Pédicures

■ WOLFF Laurence

11 bis rue de l'Eglise
10390 CLEREY
06 08 15 57 84

■ JOANNES Clémentine

3 impasse du Stade
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 40 42 02

Pharmacies

■ Pharmacie VARIN Hervé

4 rue Jean Moulin
10390 VERRIERES
03 25 41 97 33

■ Pharmacie DEHON

40 rue Georges Clémenceau
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 41 20 36

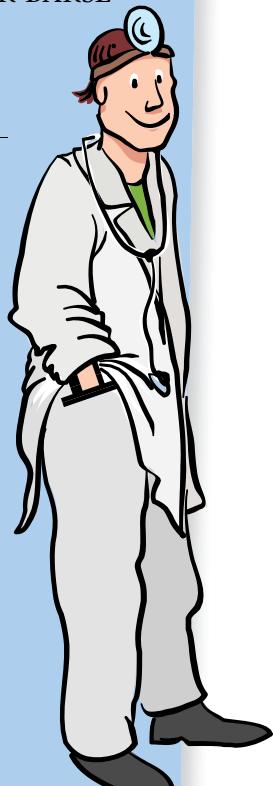
Ambulances

■ Ambulances du Lac

1, rue Georges Clémenceau
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
03 25 43 85 85

■ Ambulances Saint-Parres

7 voie Perrières
10410 SAINT-
PARRES-AUX-
TERTRES
03 25 80 48 74



Commerçants & artisans de Montaulin

**Electricité,
climatisation,
automatismes,
alarmes**

■ **Le Confort Moderne**
06 46 60 00 18

Garagiste

■ **CHOQUET Jean Luc**
1, rue de la Rance
03 25 41 53 64

Taxi

06 64 84 91 52

Maçons

■ **SARL PROBAT 10**
06 21 41 35 93

■ **ZWAHLEN Patrick**
06 25 65 18 13

Plâtrier

■ **HINGANT**
03 25 43 83 83

Vente champagne

■ **BULLES DE L'AUBE**
06 69 34 24 40
www.bullesdelaube.com

Assistantes maternelles

■ **M^{me} BONOMI Véronique**
10 rue de Montabert
03 25 73 94 65

■ **M^{me} KLEIN Emilie**
2 rue du Château
03 25 41 36 39

■ **M^{me} LALLEMENT Aline**
6 ter rue du Château
03 25 42 81 20

■ **M^{me} VINCENT Laëtitia**
11 rue de la Tour
03 25 73 38 42

Point lecture

Salle Saint-Martin
(à côté de la salle polyvalente)
Mardi : 16h15 – 17h30
Mercredi : 17h30 – 18h30

Responsable :
■ **M^{me} BUCHER Elisabeth**
■ **M^{me} HEDOIN Chantal**
■ **M^{me} LEVEQUE Evelyne**



Services médicaux sociaux

■ **ADMR**
Aide à Domicile en Milieu Rural
Fédération Départementale
1 bis rue Voltaire 10000 TROYES
03 25 43 55 25

■ **Centre Médico Social
(assistantes sociales)**
5 bis rue de la Marine
10700 ARCIS-SUR-AUBE
03 25 37 04 77

Location de la salle polyvalente

Habitants de la localité	150 €
Autres personnes + associations à but non lucratif	210 €
Associations locales (1 location gratuite par an)	140 €
Vins d'honneur habitants de la localité	80 €
Vins d'honneur autres personnes + associations à but non lucratif	100 €
Utilisation cuisine	60 €
Caution	320 €
Désistement	90 €
Frais de nettoyage des locaux	160 €
Frais de nettoyage de la vaisselle	160 €

Renseignements en mairie

03 25 41 24 94

Associations

■ **Association Forme et Bien-Être**

M^{me} MARTY Isabelle
06 37 47 11 43
assocformebienetre@gmail.com

■ **Club de loisirs Saint-Martin**

M^{me} LEVEQUE Evelyne
03 25 41 51 42

■ **Comité des fêtes et loisirs**

M. DIDIER Sylvain
03 25 80 12 69

■ **Montaulin cyclo sport**

M. CHOQUET Jean Luc
03 25 41 56 03

■ **SNPA (Sauvegardons Notre Patrimoine Auboisi)**

M. IZABEL Alain
03 25 41 50 33

Société de chasse

■ **M. CAREL Michel**
03 25 41 50 40

Infos pratiques



Services d'urgence

■ Centre 15 (SAMU) 15

(pour Urgences, pour connaître médecin ou pharmacie de garde, conseils en santé)

■ Gendarmerie Nationale 17

■ Sapeurs Pompiers TROYES 18

■ Sapeurs Pompiers MONTAULIN 06 84 76 21 65

(M. FARIN Dany)

■ Gendarmerie LUSIGNY-SUR-BARSE 03 25 41 20 09

Qui appeler en cas de problème sur la voie publique ou à la maison ?

Sur la voie publique :

■ s'il s'agit d'un trouble sur la voie publique sans blessé, faire le 17 (trouble de la voie publique, conflit familial, ivresse...) appel gratuit

■ sinon faire le 18 ou 112 (appel gratuit d'un fixe ou d'un portable même sans crédit), bagarre avec blessé, accident de la circulation, incendie, nid de guêpes, animal blessé, inondation

URGENCE VITALE à domicile :

■ la personne est-elle inconsciente ? (ne répond pas aux questions ou aux ordres simples : « serrez moi la main, ouvrez les yeux»...) 18

■ présente-t-elle une détresse respiratoire ?

■ respire-t-elle ?

■ présente-t-elle un saignement important (susceptible d'imbiber un mouchoir en quelques secondes) ?

auquel cas faire le 18 ou le 112

Problème médical

■ faire le 15 (SAMU) afin d'être mis en relation avec un médecin régulateur (malaise, demande de visite d'un médecin de garde,...)

Que dire lorsqu'on fait un de ces numéros d'urgence (15, 17, 18, 112) ?

■ se présenter (nom, numéro duquel on appelle),

■ donner l'adresse à laquelle les secours doivent intervenir (commune, rue, numéro dans la rue, étage, code d'accès),

■ donner la nature du problème (malaise, feu de cheminée, accident de la circulation, conflit familial,...),

■ si l'il s'agit d'un accident, préciser le nombre de voitures impliquées, le nombre de blessés, s'ils sont piégés dans le véhicule, leur état de gravité « ressenti ». S'il s'agit d'un camion, se renseigner sur la nature de la marchandise transportée (risque chimique, inflammable, etc.)

■ attendre que l'on vous dise de raccrocher.

Sapeurs pompiers volontaires de Montaulin



Démarches administratives

CARTE NATIONALE D'IDENTITE	1 ^{re} demande	Renouvellement	Carte perdue	Carte volée
Où faire la demande ?	À la mairie de votre domicile			
Pièces à fournir	Formulaire de demande de carte d'identité 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes Justificatif de domicile : original + photocopie * Acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) ou justificatif de nationalité française original + photocopie *			
		Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*01	Déclaration de vol : original + photocopie *	
Coût	GRATUIT		25 € en timbre fiscal	
Validité	10 ans pour les mineurs / 15 ans pour les majeurs (les cartes émises depuis le 01-01-2014 ont une validité de 15 ans)			

PASSEPORT	1 ^{re} demande	Renouvellement	Passeport perdu	Passeport volé
Où faire la demande ?	Dans une mairie équipée d'une station biométrique			
Pièces à fournir	Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place) 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes Justificatif de domicile : original + photocopie* Carte d'identité sécurisée : original + photocopie* ou Acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original. + Si vous êtes né dans une commune concernée par la dématérialisation des documents d'état civil, vous n'avez pas besoin de produire l'acte de naissance. + Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un justificatif de nationalité française : original + photocopie *			
Coût	Timbres fiscaux : 86 €			
Validité	10 ans			

Inscription Listes électorales

Pour les nouveaux habitants, les inscriptions sont acceptées en mairie, tout au long de l'année, mais impérativement avant le 31 décembre pour être prises en compte à partir du 1^{er} mars qui suit. Les jeunes agés de 18 ans sont désormais inscrits d'office sur la liste électorale de la commune (loi du 10/11/1997).

Recensement des jeunes de 16 ans (obligatoire)

En application de la loi du 28 octobre 1997, portant réforme du Code du service national, les nouvelles modalités de recensement applicables (extraits) sont :

- le recensement est obligatoire pour les personnes âgées de 16 ans au moins et de 25 ans au plus,
- le recensement ne se fait qu'à partir du jour anniversaire des 16 ans

Attestation de recensement :

De nombreuses auto-écoles, et parfois des collèges ou lycées, réclament aux jeunes gens et jeunes filles des attestations de recensement alors même qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge de 16 ans.

Le recensement avant 16 ans est illégal.

* Les documents originaux peuvent être photocopiés en Mairie

Troyes - Vendeuvre - Bar - Chaumont

Chaumont - Bar - Vendeuvre - Troyes

Bus

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous
 du 14/12/2014 au 04/07/2015
 SNCF ContactTER Champagne-Ardenne TEL 09 69 36 66 69 (n° non surtaxé)
 du lundi au vendredi de 7h à 20h.

Jours de circulation

	LMM JV---	---	---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	LMM JV---					
						INTERCITÉS			INTERCITÉS			INTERCITÉS					INTERCITÉS					INTERCITÉS			INTERCITÉS	
TROYES 05.27	07.24	08.16	08.24	09.10	09.18	10.14	10.48			12.00	12.10	13.46	14.39	15.46	16.40	17.25	18.10	18.19	18.26	19.20	19.50	20.11	22.16			
Troyes (Victor Hugo)										12.03	12.13															
Troyes (Bd du 14 juil.)										12.08	12.18															
Troyes (Quennedey)										12.10	12.20															
St-Julien-les-Villas										12.16	12.26															
Rouilly-St-Loup(Guérade)										12.21	12.31															
Rouilly-St-Loup (D21)										12.23	12.33															
Daudes										12.27	12.37															
Montaulin (Mairie)										12.29	12.39															
Montaulin (Vallée Verte)										12.30	12.40															
Lusigny-sur-Barse (RN19)										12.34	12.44															
Lusigny-sur-Barse (Centre)										12.37	12.47															
Le Ménilot										12.41	12.51															
Montiéramey (Eglise)										12.44	12.54															
La Villeneuve-au-Chêne										12.49	12.59															
Vendeuvre (Centre)										12.54	13.04															
VENDEUVRE	07.00	07.43	08.36	09.01					10.53	12.55	13.05	14.03		16.04		18.20	18.30	18.38	19.18	20.12	20.09		22.34			
Bar-sur-Aube (Piscine)		07.33								11.26																
Bar-sur-Aube (H. de ville)																										
BAR-SUR-AUBE 05.54	07.35	07.57	08.52	09.21					11.28		14.18		16.19				18.45	18.54	19.52	20.33	20.25		22.48			
Bar-sur-Aube (H. de ville)										11.32																
CHAUMONT 06.14	08.18	09.15	10.09	09.59	10.07	11.02	11.34					14.38	15.28	16.40	17.29		19.09	19.16			20.49	21.01	23.09			

Desserte assurée par autocar. Tarification SNCF 2^e classe.

INTERCITÉS

Les voyageurs ne sont pas acceptés pour les parcours à l'intérieur des agglomérations de Troyes et Chaumont

Ces horaires sont donnés sous réserve de modification.

Pour la desserte des arrêts intermédiaires entre Vendeuvre et Bar-sur-Aube, veuillez consulter la fiche n°22.

Pour savoir si votre train est impacté par des travaux, téléphonez à Contact TER au 09 69 36 66 69 (numéro non surtaxé), consultez l'affichage en gare ou la rubrique sur le site « TER Champagne Ardenne »

Consultez l'empreinte CO₂ de vos trajets en vous rendant sur sncf.com

Horaires en italique : train soumis à condition d'emprunt, ou à supplément ; renseignements dans les gares

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous
 du 14/12/2014 au 04/07/2015

SNCF ContactTER Champagne-Ardenne TEL 09 69 36 66 69 (n° non surtaxé)

du lundi au vendredi de 7h à 20h.

Jours de circulation

	LMM JV---	L---	---	LMM JV---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	---	LMM JV---	LMM JV---	---	
CHAUMONT 04.05	04.32			05.58	06.39	06.51		06.57	07.16	08.47		10.03	11.17				15.03	15.24	16.25	17.15		18.33	18.47	19.45	19.56	20.26
Bar-sur-Aube (H. de ville)																										
BAR-SUR-AUBE 04.48	04.52	06.06	06.13	06.20	07.01	07.12		07.39	09.09	10.00		11.38					15.45		17.38		18.28		19.09	20.07		20.52
Bar-sur-Aube (H. de ville)																										
Bar-sur-Aube (Piscine)		06.08									10.02															
VENDEUVRE 05.10	05.05	06.41	06.33	06.34	07.14	07.26		07.54	09.22	10.39		11.52	13.10	13.12		15.59		17.52	18.30	19.05		19.22	20.21		21.07	
Vendeuvre (Centre)		06.44	06.36								13.11	13.13														
La Villeneuve-au-Chêne		06.49	06.41								13.16	13.18														
Montiéramey (Eglise)		06.54	06.46								13.21	13.23														
Le Ménilot		06.57	06.49								13.24	13.26														
Lusigny-sur-Barse (Centre)		07.01	06.54								13.28	13.30														
Lusigny-sur-Barse (RN19)		07.04	06.57								13.31	13.33														
Montaulin (Vallée Verte)		07.08	07.03								13.35	13.37														
Montaulin (Mairie)		07.09	07.05								13.36	13.38														
Daudes		07.11	07.07								13.38	13.40														
Rouilly-St-Loup (D21)		07.15	07.12								13.42	13.44														
Rouilly-St-Loup(Guérade)		07.17	07.15								13.44	13.46														
St-Julien-les-Villas		07.22	07.20								13.49	13.51														
Troyes (Quennedey)		07.26	07.24								13.53	13.55														
Troyes (Bd du 14 juil.)		07.28	07.27								13.56	13.57														
Troyes (Victor Hugo)		07.30	07.29								14.01	13.59														
TROYES 05.50	05.22	07.33	07.32	06.52	07.32	07.43	07.40	08.12	09.40		10.48	12.10	14.05	14.02	15.48	16.16	17.09	18.10	19.15		19.18	19.40	20.39	20.40	21.24	

Desserte assurée par autocar. Tarification SNCF 2^e classe.

INTERCITÉS

Les voyageurs ne sont pas acceptés pour les parcours à l'intérieur des agglomérations de Troyes et Chaumont

Ces horaires sont donnés sous réserve de modification.

Pour la desserte des arrêts intermédiaires entre Vendeuvre et Bar-sur-Aube, veuillez consulter la fiche n°22.

Pour savoir si votre train est impacté par des travaux, téléphonez à Contact TER au 09 69 36 66 69 (numéro non surtaxé), consultez l'affichage en gare ou la rubrique sur le site « TER Champagne Ardenne »

Consultez l'empreinte CO₂ de vos trajets en vous rendant sur sncf.com

Horaires en italique : train soumis à condition d'emprunt, ou à supplément ; renseignements dans les gares

1 Circule aussi les 7 avril et 26 mai.

2 Circule jusqu'au 15 mars et à partir du 21 mars sauf les 4, 5, 6 et 7 mai

3 Circule aussi les 24, 31 décembre, 30 avril, 7 et 13 mai.

Pour plus d'infos du lundi au vendredi de 7h à 20h : 09 69 36 66 69 (n° non surtaxé)

SIVOS



Après la construction d'un grand bâtiment à usage de cantine, garderie et centre de loisirs à Ruvigny en 2010, le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a, en accord avec les trois communes du RPI, entrepris un nouveau projet de construction d'un groupe scolaire, afin de permettre aux enfants d'évoluer dans un lieu agréable et adapté à leurs besoins auxquels les locaux de Daudes ne pouvaient plus répondre.

Le projet a bénéficié du soutien financier du Conseil Général et de fonds parlementaires. La décision relative à la subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux n'a pas été rendue à ce jour.

Cette école, fruit de la volonté des élus locaux d'offrir aux enfants des conditions optimales d'accueil et d'enseignement, est un bâtiment d'une surface globale de 250 m², comprenant notamment 4 salles de classes et un bureau de direction, conforme aux normes BBC (Bâtiments à Basse Consommation).

En conclusion, nous pouvons nous réjouir de l'ouverture de ce nouveau groupe scolaire baptisé "Les Triplés", en référence aux 3 communes qui se sont démenées, il y a de nombreuses années, pour créer et maintenir un RPI en milieu rural.

Président du SIVOS : M. Fabrice GERARD

Vice-présidents :

M. Alain LEGROS, gestion des bâtiments

M. Jean-Marie CASTEX, gestion des activités scolaires et péri-scolaires

M^{me} Sylvie MARIE, gestion administrative

Les NAP

Les Nouvelles Activités Péri-scolaires ont été mises en place dans le RPI dès le 2 septembre dernier. Elles ont lieu le mardi et le vendredi, de 14h55 à 16h25 à l'école de Montaulin, de 14h50 à 16h20 à l'école de Rouilly-Saint-Loup et de 13h15 à 14h45 à l'école de Ruvigny.

Ces activités sont payantes depuis le 4 novembre 2014. Le tarif est d'1,80 € par séance et par enfant.

Des activités diverses et variées sont proposées aux enfants. Durant cette première période, les enfants ont pu écouter et participer à de belles histoires et chansons grâce aux bénévoles du point lecture de Montaulin, mais aussi exprimer leur créativité lors d'un atelier peinture. La ludothèque itinérante «La trottinette» intervient également pour faire participer les enfants à divers jeux : jeux en bois, de société ou encore de construction.

Un atelier théâtre a donné lieu à une représentation avant les vacances scolaires en présence des membres du SIVOS et des parents.

De nouvelles activités sont proposées à chaque retour de vacances scolaires : parmi elles, initiation aux premiers secours avec les pompiers de Montaulin, au ping pong et au badminton, activités manuelles et jeux de société. De l'aide aux devoirs est aussi proposée afin de soulager les enfants de leurs devoirs notamment le mardi soir avec la reprise de l'école le mercredi matin.

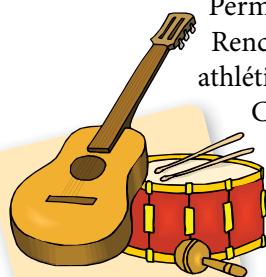


La parole aux écoles

Projets de classe

Ecole de Montaulin

Projet musique



Permis internet (CM)

Rencontres gym et athlétisme (GS)

Course en durée (élémentaire)

Défi calcul mental

Défi maths (GS)



Ecole de Rouilly-Saint-Loup

Thème Afrique :

Cinéma : Les pingouins de Madagascar

Visite au musée d'Art Moderne

Parc des félins

Salon du livre

Défi calcul mental

Permis piéton



Ecole de Ruvigny

Projet arbre :

3 interventions avec le CIEBA :

1 en forêt de Crogny (découverte du milieu),

1 intervention à l'école et 1 redécouverte sensorielle

Marché de Noël

Spectacle « Les 3 chardons »

Intervention en maths

Rencontres gym et athlétisme

Fête des écoles 27 juin

ramassage des lots par les parents entre le vendredi 12 et dimanche 14 juin

Effectifs de rentrée

Montaulin :

■ E. Moulet / A. Petit :

GS-11 élèves / CP-9 élèves

Atsem : C. Petit

■ D. Piquée :

CP 12 élèves / CE1 10 élèves

■ M.C. Gomez :

CM1 6 élèves / CM2 20 élèves

Rouilly-Saint-Loup :

■ S. Dulout / C. Geliner :

CE1-15 élèves / CE2-11 élèves

■ M. Chatelain :

CE2-7 élèves / CM1-21 élèves

Ruvigny :

■ J. Grosset :

PS-16 élèves / MS-8 élèves

■ D. Burot :

MS-9 élèves / GS-15 élèves

Atsem :

J. Moreau, C. Dos Santos

calendrier scolaire Zone B

Année scolaire 2014-2015

Rentrée scolaire

Reprise des cours : mardi 2 septembre 2014

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : samedi 18 octobre 2014

Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 20 décembre 2014

Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 21 février 2015

Reprise des cours : lundi 9 mars 2015

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 25 avril 2015

Reprise des cours : lundi 11 mai 2015

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 4 juillet 2015

Année scolaire 2015-2016

Rentrée scolaire

Reprise des cours : lundi 31 août 2015

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : samedi 17 octobre 2015

Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 19 décembre 2015

Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 6 février 2016

Reprise des cours : lundi 22 février 2016

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 9 avril 2016

Reprise des cours : lundi 25 avril 2016

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 2 juillet 2016

Retour en image



Séance rythmée de la gym volontaire par l'association Forme et Bien-Etre.



petit après-midi sympathique pour la galette des aînés.



Grand prix de Montaulin organisé par l'association Cyclo sport.



La place Saint Martin s'ouvre au sport. La municipalité a installé une table de ping-pong à côté des terrains de pétanque. Pongistes et boulistes vont donc se côtoyer.



L'équipe des cadets du SUMA MOTO BALL lors d'un match d'entraînement sur le stade. Organisé par Grazziano Maraghini (ancien joueur)



Commémoration du 8 mai 1945 en présence des habitants, des pompiers, des conseillers et de Monsieur le maire.

Ça bouge à Montaulin



Après une belle journée ensoleillée, le trophée de la Mairie 2013 change de main, Valérie remet la coupe aux nouveaux vainqueurs de 2014, Claude et Maxime.



14 juillet, des jeux pour tous, tir à la corde...



Lecture d'une lettre d'un poilu à sa famille par les jeunes de Montaulin. Commémoration du 11 novembre. Centenaire de la guerre 14-18.



Contes de Noël à l'école de Montaulin par les bénévoles du Point Lecture.



Dimanche 14 décembre, les membres du comité des fêtes offrant leur vin chaud, pain d'épice et papillotes en chocolat.



Bienvenue au Père Noël et ses lutins.

Calendrier

Samedi 17 janvier

Galette des aînés organisée par le CCAS

Jeudi 22 janvier

Vœux du Maire à la salle polyvalente

Samedi 21 mars

Soirée « Coq au vin ou paëlla » organisée par l'association Forme et Bien-Être

Début avril

Concours de belote organisé par le Club Loisirs Saint-Martin

Dimanche 12 avril

Randonnée nature organisée par l'association Forme et Bien-Être

Samedi 18 avril

Repas des aînés organisé par le CCAS

Dimanche 3 mai

Randonnée pédestre organisée par le Comité des fêtes et des loisirs

Mai

Chorale Église de Montaulin manifestation organisée par l'association SNPA

Jeudi 18 juin

Pique-nique organisé par le Club Loisirs Saint-Martin

Samedi 20 juin

Feux de la St Jean co-organisés par la Commune, l'Amicale des sapeurs pompiers, l'association Forme et Bien-Être, et le Comité des fêtes et des loisirs

2^e semestre (date à définir)

Forum des associations

Lundi 13 et mardi 14 juillet

Fête nationale co-organisée par la Commune, l'Amicale des sapeurs pompiers, le Comité des fêtes et des loisirs

Samedi 15 août

Vide grenier organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers

Dimanche 6 septembre

Concours de pétanque amateur organisé par le Comité des fêtes et des loisirs

Dimanche 20 Septembre

Journées du Patrimoine : églises de Montaulin et de Daudes

Dimanche 20 septembre

Vide grenier organisé par la Commune

Samedi 10 octobre

Loisirs et ateliers créatifs manifestation organisée par la Commune, le Comité des fêtes et des loisirs

Samedi 17 octobre

Exposition « des lavoirs dans l'Aube » Salle polyvalente organisée par l'association SNPA

Samedi 28 novembre

Projection « Voyage en Inde » Salle polyvalente organisée par l'association SNPA

Dimanche 13 décembre

Animation de Noël à la salle polyvalente, co-organisation par la Commune, le Comité des fêtes et des loisirs

Travaux réalisés



Lancement des travaux par « Sauvons Notre Patrimoine Aubois ».



Pose des margelles du lavoir avec les élèves de « Institut Universitaire des Métiers et du Patrimoine »



La maçonnerie du lavoir terminée



Le tympan du pont d'accès

Etat Civil 2014

Naissances

7 mai
Hugo, Georges JAEGY

23 juin
Kylian MARTIN

7 juillet
Juan, David, Denis VERSTRAET

31 juillet
Nolan, Alain, Eric MARTY

5 août
Auguste, Olivier, Alexandre LAFFINEUR

24 août
Elouan, Bernard, Gilles CORUS

8 septembre
Lia GRENET

6 octobre
Paul, Jean-Pierre, Jean-Luc CERCELLIER

17 novembre
Morgan, Pierre, François COCAIGN

Mariages



30 avril
Grégory, Thierry, Pierre, Robert GOMEZ et
Marie-Christine, Lucie BLICHARSKI

18 juillet
Florian, Louis, Charles FARIN
et Marie, Anne PAGEOT

Décès

4 janvier
Guy DEBRIE

31 juillet
Roland, Armand DEMESSEMACKER

23 septembre

Paul, Germain ANDRIST

3 octobre
Paulette, Raymonde HAGRY (née CHARIGAULT)

10 octobre
Michel, Dominique, Charles MAZIJ

Votre avis, vos suggestions

Votre avis nous intéresse,
n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos suggestions,
soit par courrier :

Marie de Montaulin (Avis et suggestions), 94 Grande Rue - 10270 Montaulin
soit par mail :
montaulin@wanadoo.fr



d'hier et d'aujourd'hui

La gare

